

**Secrétariat**

Distr. générale  
2 mars 2018  
Français  
Original : russe

---

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique****Renseignements fournis conformément à la Convention  
sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace  
extra-atmosphérique****Note verbale datée du 15 février 2018, adressée au Secrétaire  
général par la Mission permanente du Fédération de Russie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), de communiquer des renseignements concernant les objets spatiaux lancés par la Fédération de Russie en janvier 2018 ainsi que les objets spatiaux qui ont cessé d'exister pendant cette période (voir annexe).



## Annexe

### **Données sur les objets spatiaux lancés par la Fédération de Russie en janvier 2018\***

1. En janvier 2018, la Fédération de Russie n'a lancé aucun objet placé sous son contrôle qui, conformément à la pratique établie et à ses obligations internationales, était inscrit au Registre des objets lancés dans l'espace.
2. En janvier 2018, la Fédération de Russie n'a pas lancé d'objet spatial pour le compte de clients étrangers.
3. Au 31 janvier 2018, à minuit, heure de Moscou, aucun objet spatial appartenant à la Fédération de Russie n'avait quitté son orbite terrestre au cours du mois écoulé.

---

\* Les données d'immatriculation sont reproduites telles qu'elles ont été reçues.